



HAL
open science

En quête de justice : Ida B. Wells

Claire Bourhis-Mariotti

► **To cite this version:**

Claire Bourhis-Mariotti. En quête de justice : Ida B. Wells. Écrire l'histoire depuis les marges : une anthologie d'historiens africains-américains, 1855-1965, 2018, 979-10-95908-01-2. hal-01809574

HAL Id: hal-01809574

<https://hal.science/hal-01809574>

Submitted on 6 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Notice

En quête de justice : Ida B. Wells

Claire Bourhis-Mariotti

Cette notice a été réalisée par Claire Bourhis-Mariotti dans le cadre du projet Sorbonne Paris Cité « Écrire l'histoire depuis les marges » (EHDLM).



Notice de la traduction de Laurent Vannini

Ida B. Wells, « La Loi de Lynch »

« Lynch law », *The Reason Why the Colored American Is Not in the World's Columbian Exposition*. The Afro-American's contribution to Columbian literature. Chicago, 1893.

« Lynch Law » ou « La loi de Lynch » est le quatrième chapitre du pamphlet *THE REASON WHY The Colored American is not in the World's Columbian Exposition* ¹, écrit, publié à compte d'auteur, tiré à 20 000 exemplaires, et diffusé à l'été 1893, alors que l'exposition universelle de Chicago bat son plein.

Une femme engagée

Son auteure, Ida Bell Wells ², naît esclave le 16 juillet 1862 à Holly Springs, Mississippi, quelques mois avant que Lincoln ne publie sa proclamation d'émancipation. Elle est l'aînée d'une fratrie de huit enfants. Ses parents, très actifs au sein du parti Républicain après la guerre de Sécession, meurent en 1878 de la fièvre jaune. La loge maçonnique à laquelle appartenait son père, charpentier de métier, propose alors à Ida de placer ses frères et sœurs. Cependant, Wells, qui n'a que seize ans, est déterminée à ne pas se séparer de ces derniers. Pour subvenir à leurs besoins, elle entame une carrière d'enseignante dans les environs de Holly Springs, puis rejoint quelque temps plus tard sa tante à Memphis, dans le Tennessee, et obtient un poste dans le comté de Shelby. En 1884, alors qu'elle se rend à son travail, Wells est impliquée dans un incident avec un contrôleur de train. Elle avait acheté un billet de 1^{re} classe, et avait pris place dans le wagon réservé aux femmes, quand le contrôleur lui ordonna d'aller rejoindre le wagon réservé aux Noirs — et aux fumeurs —, en 2^{nde} classe. Elle refusa, et lorsque le contrôleur tenta de l'y forcer, elle lui mordit la main. Elle descendit du train avant d'en être débarquée, et intenta un procès contre la compagnie de chemin de fer. Elle gagna en première instance mais une cour d'appel renversa le jugement en sa défaveur en 1887.

À l'automne 1884, elle réussit un concours d'accès à un poste d'enseignante dans la ville de Memphis. À la même époque, elle commence à écrire pour le journal de sa paroisse, sous le pseudonyme « Iola ». Rapidement, ses articles sont reproduits dans divers journaux de la presse noire. En 1889, elle rejoint un journal noir local, *The Free Speech and Headlight*, en tant que co-propriétaire (elle achète un tiers des parts) et rédactrice en chef. Dans ses articles, elle dénonce les violences à l'encontre des Noirs, les mesures prises pour priver les Noirs du droit de vote, la ségrégation des écoles de Memphis, entre autres choses. Elle est finalement renvoyée de son poste d'enseignante en 1891 pour avoir ouvertement critiqué le système éducatif de Memphis et devient journaliste à plein temps.

Le 9 mars 1892, Thomas Moss, un commerçant noir respecté et respectable, est lynché avec deux de ses amis, après avoir tenté de défendre son épicerie, *The People's Grocery* ³, contre l'attaque d'une foule blanche. Wells, très choquée, dénonce ce lynchage de façon virulente et exhorte les résidents noirs de Memphis à quitter la ville ⁴. Alors qu'elle se trouve loin de la ville justement, les locaux de son journal sont incendiés par la foule ; mais il en faut plus pour faire taire Ida B. Wells. Interdite de séjour à Memphis, elle se lance dans une croisade anti lynchage, en publiant notamment son premier pamphlet, *Southern Horrors: Lynch Law in all its phases* ⁵, qui reprend et développe l'un de ses propres articles paru le 25 juin 1892 dans le *New York Age* — l'un des principaux et plus influents quotidiens noirs du pays (publié de 1887 à 1953). Son ami

Timothy Thomas Fortune, militant noir radical et rédacteur en chef du *New York Age*, l'avait en effet convaincue de venir s'installer à New York et lui avait offert de poursuivre son combat dans les pages de son journal ⁶. Au printemps 1893, elle intensifie et internationalise sa campagne anti lynchage en se rendant en Grande-Bretagne, à l'invitation de Catherine Impey, membre de la communauté Quaker britannique ⁷. Wells, qui a la ferme intention de lever des fonds pour soutenir sa cause, prononce de nombreux discours dans lesquels elle dénonce les violences subies par les Noirs — discours qu'elle prend soin d'illustrer en faisant circuler des photographies de lynchage. Le public britannique est horrifié par ces photographies mais est finalement assez peu réceptif aux discours de Wells, et cette dernière, très vite à court d'argent, rentre aux États-Unis au début de l'été. Plus convaincue que jamais de l'importance de « médiatiser » la condition africaine-américaine auprès d'un public international, Wells publie alors avec l'aide du célèbre Frederick Douglass ⁸ un brûlot de 81 pages, intitulé *THE REASON WHY The Colored American is not in the World's Columbian Exposition* — une sorte d'état des lieux de la condition africaine-américaine aux États-Unis, mêlant discrimination, ségrégation, pauvreté et lynchage.

Le contexte de l'écriture et de la diffusion du pamphlet *THE REASON WHY*

L'exposition universelle de Chicago avait ouvert ses portes au public le 1^{er} mai 1893. Sur le plan national, le but principal de cette exposition était de présenter au peuple américain une sorte de bilan scientifique, intellectuel, moral et industriel de la nation, en mettant en avant sa supériorité sur les autres nations du monde. Un peu plus de quinze ans après la fin de la période de Reconstruction de la nation américaine, l'un des objectifs de cette exposition était en outre de réunifier une bonne fois pour toutes le pays, en rassemblant les États du Nord et du Sud dans une grande fête à la gloire du pays tout entier. Sur le plan international, il s'agissait logiquement de rendre la civilisation américaine plus visible, en exposant ses prouesses technologiques, industrielles et intellectuelles devant les quelque 27 millions de visiteurs américains et étrangers qui firent le déplacement jusqu'à Chicago en 1893 ⁹.

Les Africains-Américains avaient fondé beaucoup d'espoir dans cette exposition universelle qui représentait pour eux l'opportunité de pouvoir montrer au monde entier les « progrès » accomplis par leur communauté une trentaine d'années après l'abolition de l'esclavage sur le territoire américain.

Malheureusement, ils déchantèrent très vite : il apparut rapidement évident que l'organisation de l'événement se ferait sans eux. Alors que les Africains-Américains étaient exclus de l'organisation de l'exposition, ils s'inquiétaient également de pouvoir participer à celle-ci en tant qu'exposants : le Comité National leur refusa en effet le droit d'exposer leurs œuvres et ouvrages séparément dans le cadre d'un pavillon africain-américain, considérant qu'ils pouvaient les exposer dans les bâtiments consacrés à leur État de résidence. Mais comme la grande majorité des Noirs résidaient dans les États du Sud, ils avaient peu de chance d'obtenir une place pour présenter leurs travaux, leurs projets étant sujets à l'approbation d'un comité, toujours composé d'hommes blancs ¹⁰. En définitive, le bâtiment réservé aux femmes exposa quelques dessins et ouvrages de couture réalisés par des femmes noires, et le visiteur pouvait trouver dans d'autres parties de l'exposition des kiosques aux couleurs de l'Université Wilberforce, du Tennessee Central College, de l'Université d'Atlanta et de Hampton Institute — tous des établissements d'enseignement supérieur alors réservés aux Noirs ¹¹. La diaspora noire était également représentée grâce à la présence du pavillon haïtien et à celle d'un kiosque consacré au Libéria installé au sein du bâtiment de l'agriculture. Ce kiosque était sponsorisé par l'*American Colonization Society* ¹² et avait pour objectif d'exposer les défis relevés par les Africains-Américains qui y avaient émigré. Il faut noter que seul le pavillon haïtien, installé au sein de la « White City » (la partie de l'exposition la plus majestueuse, surnommée ainsi parce qu'elle était composée de bâtiments blancs), représentait de façon autonome les peuples d'origine africaine ¹³.



Pavillon de la République d'Haïti à l'Exposition Universelle de Chicago, 1893

C'est en fait surtout le long de l'allée dite « Midway Plaisance » que se trouvait l'exemple le plus frappant de la présence des Noirs (quoique non-américains) à l'exposition ; l'on y trouvait des représentations des peuples, la plupart africains, considérés comme « primitifs ». Cette allée abritait un « village dahoméen » (le Royaume du Dahomey est alors situé dans l'actuel Bénin), une attraction présentant les habitants de l'Afrique de l'Ouest comme des barbares,

des sauvages, des peuples non-civilisés ¹⁴ — une attraction que les Africains-Américains jugeaient humiliante et dégradante pour leur « race ».

Ainsi, partant du constat que leur communauté était exclue de l'exposition universelle, cette grande fête nationale et internationale qui aurait été l'occasion de prouver au monde entier qu'elle n'avait rien de commun avec les peuples primitifs d'Afrique dont le Village Dahoméen était la navrante illustration, Ida B. Wells et Frederick Douglass entreprirent de publier un pamphlet militant, informant les millions de visiteurs de la mise à l'écart délibérée des Africains-Américains de l'exposition universelle, mais aussi et surtout attirant leur attention sur la condition peu enviable des Noirs aux États-Unis, et sur les « progrès » de leur communauté depuis l'émancipation. Frederick Douglass, conscient que la réconciliation entre le Nord et le Sud se faisait aux dépens des Noirs américains, voyait là une façon efficace d'utiliser la tribune internationale qu'Haïti lui avait offerte pour dénoncer l'abdication des Républicains devant les « valeurs » sudistes prônant la ségrégation, privant les Noirs du droit de vote, reléguant ainsi les Africains-Américains à une position de citoyens de seconde catégorie. En nommant Douglass Premier Commissaire de son pavillon, Haïti lui permit en effet de l'utiliser comme « quartier général », car c'est bien depuis ce pavillon que le Sage d'Anacostia ¹⁵ et son amie et co-auteure Ida B. Wells distribuèrent 10 000 exemplaires du pamphlet à des milliers de visiteurs venus du monde entier ¹⁶ ; la République noire donnait ainsi aux Africains-Américains l'opportunité d'affirmer leur existence en leur fournissant une vitrine que leur propre pays n'avait pas voulu leur accorder ¹⁷. De toute évidence, ce document majeur de la fin du XIX^e siècle marqua à la fois le renouveau du militantisme noir américain à l'aube du XX^e siècle et du panafricanisme, et le dernier engagement politique et public du militant Frederick Douglass ¹⁸, qui passait là la main à la jeune génération, Ida B. Wells en tête.

THE REASON WHY comprend, outre les trois chapitres, la préface et la postface écrits par Wells, des contributions de celui qui deviendra quelques années plus tard son époux, Ferdinand Lee Barnett ¹⁹ (chapitre VI « La Raison »), mais aussi de Douglass (chapitre I « Introduction »), et de Irvine Garland Penn ²⁰ (chapitre V « Les Progrès de l'Afro-Américain depuis l'Émancipation »). Il s'ouvre sur une introduction (ou chapitre I) hautement militante, dans laquelle Douglass, qui estime que le système esclavagiste est à l'origine de tous les maux de la société américaine — ou du moins à l'origine des préjugés raciaux et des discriminations dont les Noirs font les frais —, dénonce le recul considérable des droits des Africains-Américains depuis leur émancipation. Dans son chapitre II, intitulé « Les lois catégorielles », Ida B. Wells donne justement quelques exemples de lois passées dans les États du Sud dans le but explicite de contrôler la vie des Noirs — les soumettant à la ségrégation dans les transports publics, ou interdisant les mariages interraciaux — et de les empêcher de voter. Elle fait suivre ce très court chapitre d'un autre à peine plus long, « Le système de location de détenus », détaillant ce qui pour elle est un procédé injuste

découlant des lois énoncées précédemment. Il s'agit du système mis en place par des États, principalement du Sud (mais l'on compte aussi parmi eux le Nebraska ou l'État de Washington), prétendument trop pauvres pour entretenir les prisons, qui consiste à « louer » les détenus à des sociétés privées. Dans les faits, Ida B. Wells constate que, parmi les détenus concernés par ces mesures, neuf sur dix sont noirs, et compare cette « location de détenus » à de l'esclavage à peine maquillé.

Le chapitre qui nous intéresse plus particulièrement ici, « La loi de Lynch » est le quatrième chapitre du pamphlet. Il traite, photographie « choc » et statistiques à l'appui, du problème endémique qui apparaît dans les années 1880 dans les États du Sud (mais aussi dans certains États de l'Ouest et du Nord), à savoir le lynchage, dont de plus en plus de Noirs sont victimes au fur et à mesure que les années passent, et qui, selon Ida B. Wells, se fait dans des conditions de plus en plus atroces et barbares.

« Lynch Law » ou « La loi de Lynch » : militantisme, choix des sources et objectivité

Non-historienne de profession, celle qui se considérait comme « la porte-parole de l'histoire du lynchage ²¹ » était en 1893 un témoin de l'histoire en cours — une histoire qu'elle avait à cœur d'enregistrer, de coucher sur le papier, pour la transmettre aux générations futures. « La loi de Lynch » n'est donc pas un article « scientifique » écrit par une historienne. Il s'agit plutôt d'un reportage, dont le sujet est le lynchage dans l'Amérique des années 1890 — reportage qui peut être considéré de nos jours comme une source primaire exploitable par un historien s'intéressant au lynchage. N'oublions pas que Wells écrit au début des années 1890, une décennie qui voit l'essor du « muckraking » (du nom *muck*, que l'on pourrait traduire par « boue », « fange », « fumier » ou « merde », et du verbe *to rake*, « ratisser » ou « fouiller »), ce journalisme d'investigation qui se faisait fort de soulever des questions de société dérangeantes ou de mettre au jour des scandales politiques. Ce chapitre de Wells — qui est parfois considérée comme l'une des premières « muckrakers » (un terme que l'on traduira poliment par « fouineuse ») de sexe féminin ²² —, utilise les codes du *muckraking*, puisqu'il contient des photographies « sensationnelles » et se fonde sur des statistiques. « La loi de Lynch » n'est d'ailleurs pas sans rappeler le travail que le photographe Jacob Riis avait publié trois ans plus tôt, *How the Other Half Lives* (« Comment vit l'autre moitié »), un reportage-choc qui révélait au grand public les conditions de vie misérables des Américains les plus pauvres dans les bidonvilles et quartiers défavorisés de New York ²³.

Ce qui fait l'originalité de « La loi de Lynch », par rapport aux autres textes de la présente anthologie, c'est d'ailleurs essentiellement les sources sur lesquelles son auteure s'est appuyée, à savoir majoritairement des sources journalistiques, mais aussi des sources visuelles (une photographie et son verso), et sa propre expérience que l'on peut qualifier de source « mémorielle » et dont l'objectivité est discutable. Si la citation introductive du chapitre (une définition de la « loi de Lynch ») est tirée d'un journal africain-américain, *The Virginia Lancet* (on regrettera d'ailleurs l'absence de précisions quant à cette citation ; on ignore la date de publication du journal duquel elle est extraite), les autres citations et statistiques référencées 24 sont tirées de la presse « blanche » de l'époque.

Ainsi, les deux premiers tableaux de statistiques ont été publiés, selon Wells, dans le *Chicago Tribune* en janvier 1892 (mais Wells n'indique pas de date plus précise 25). Le *Chicago Tribune*, fondé en 1847, était en 1893 — et est toujours à ce jour — le principal quotidien de Chicago et du Midwest des États-Unis, et l'un des dix principaux quotidiens du pays 26. Si l'on peut imaginer aisément que son récit du lynchage de Thomas Moss, Will Stewart et Calvin McDowell à Memphis s'appuie sur sa propre expérience — on se souvient que Wells vivait à Memphis à l'époque et connaissait personnellement T. Moss —, son long récit du lynchage de Lee Walker 27 est lui tiré du *Memphis Commercial*, que Wells déclare recopier mot pour mot. Le *Memphis Commercial* (aujourd'hui *The Commercial Appeal*) était à l'époque le quotidien principal de la ville de Memphis et du comté de Shelby. Toujours à propos du lynchage de Lee Walker, Wells cite ensuite un télégramme reçu par la rédaction du *Inter Ocean* de Chicago (et envoyé par un certain R. M. Martin du *Public Ledger*, autre quotidien de Memphis dont la publication cessa en 1893) et un extrait du *Appeal-Avalanche* de Memphis (un journal apparenté au *Memphis Commercial*, et avec lequel il fusionna en 1894 pour devenir le *Commercial Appeal*). Enfin, le *Inter Ocean* est à nouveau convoqué à la fin du chapitre, pour décrire le lynchage de C. J. Miller, dans une dernière longue citation servant de conclusion au chapitre. Le *Inter Ocean* était alors l'organe de presse du parti Républicain à Chicago.

Ce choix de sources « blanches » — dont une sudiste, abondamment citée — peut paraître étonnant de la part d'une militante noire entendant dénoncer le comportement violent et déviant des Sudistes blancs. Wells n'a jamais commenté ce choix. En revanche, quelques années plus tard, dans le chapitre introductif d'un autre de ses ouvrages majeurs sur le lynchage, *A Red Record*, Wells expliquera pourquoi elle a délibérément choisi de n'utiliser qu'une seule source, le *Chicago Tribune* :

Le but des pages qui suivent est de diffuser les chiffres qui ont été établis, non par des hommes de couleur, mais bien ceux qui sont le résultat de compilations faites par des hommes blancs du Sud. (...) Depuis un certain nombre d'années, le *Chicago Tribune*, dont il faut reconnaître qu'il est l'un des principaux journaux d'Amérique, s'est fait une spécialité de publier des compilations de statistiques ayant trait au lynchage. Les données compilées par ce journal et publiées ouvertement depuis le 1^{er} janvier 1894 jusqu'à ce jour n'ont pas été contestées. Afin de m'éviter d'être accusée d'exagérer, j'ai réduit la liste des incidents signalés ci-après à ceux qui ont été attestés par le *Tribune* 28.

De ce fait, on peut aisément imaginer que pour « La loi de Lynch », Wells avait également choisi d'utiliser des journaux blancs (dont le *Tribune*), plutôt que des journaux noirs ou d'autres types de sources non-officielles, afin d'être totalement inattaquable sur la fiabilité de ses sources. En l'absence de statistiques plus « officielles » (gouvernementales par exemple) incontestables, il semble que Wells ait volontairement choisi de fonder ses propos sur les statistiques diffusées par des journaux à la réputation indéniable, tels que le *Tribune* de Chicago. De même, elle choisit de retranscrire entièrement un article du *Memphis Commercial* décrivant un lynchage particulièrement barbare, plutôt que de laisser la parole à d'éventuels témoins noirs de l'événement. Encore une fois, ce choix de s'appuyer sur des journaux blancs, et dans le cas du *Commercial*, des journaux sudistes, a été probablement fait pour garantir une certaine crédibilité aux écrits de Wells, qui espérait ainsi que l'on ne pourrait pas lui reprocher d'exagérer les faits ou d'arranger les chiffres. Il est vrai que les chiffres diffusés par ces journaux blancs parlent d'eux-mêmes et sont déjà suffisamment impressionnants. La description du lynchage de Walker, quant à elle, pourtant publiée dans un quotidien blanc sudiste — donc *a priori* relativement « objectif » ou du moins non-compatissant à l'égard des Africains-Américains — est à glacer le sang, et donne encore la nausée à un public non-averti, près de 125 ans après sa première publication. Et comme si le « poids des mots » n'était pas suffisant pour convaincre ses lecteurs de la barbarie des lynchages, Ida B. Wells y adjoint le « choc des photos » ; aux statistiques « froides » et aux descriptions détaillées s'ajoute une photographie insoutenable des événements décrits. En utilisant des sources « visuelles » pour dénoncer le lynchage, Wells s'inscrivait dans une « tradition » (quoique récente) journalistique propre à la presse noire. Depuis le milieu des années 1880, les journaux noirs publiaient de plus en plus régulièrement des documents iconographiques (d'abord des dessins ou illustrations représentant des scènes de violence ou de lynchage, puis à partir du milieu des années 1890 des photographies ou des reproductions de cartes postales) illustrant leurs articles anti lynchage, et ce, afin d'apporter aux sceptiques une preuve visuelle que ces lynchages avaient bel et bien eu lieu. L'objectif de la presse noire était ainsi de retourner les propos des journaux sudistes contre eux, en fournissant aux lecteurs une sorte de contre-récit visuel de ces actes ignobles 29. Cette nouvelle forme de dénonciation par l'image avait pour but de « secouer » le lecteur,

d'émouvoir et d'indigner ceux que de simples mots ne parvenaient pas à ébranler. Wells, en associant l'image aux mots, participait de ce militantisme visuel, et, en choisissant de publier une photographie et non une illustration, elle livrait la vérité sans fard, et satisfaisait à son exigence d'impartialité : comme les statistiques des journaux blancs, la photographie était objective et ne pouvait mentir ³⁰.

La photographie que Wells choisit d'utiliser pour illustrer son article lui avait été fournie par une personnalité à l'époque elle aussi réputée respectable et digne de confiance : Albion Winegar Tourgée. Républicain radical, écrivain, et juge de l'État de New York, Tourgée est surtout connu pour ses positions radicales en faveur de l'égalité des races, des droits civiques et du vote des Africains-Américains. De 1888 à 1898, il publie un billet éditorial hebdomadaire dans le *Inter Ocean* de Chicago — parfaite illustration de la croisade qu'il menait sans relâche en faveur des réformes sociales et de l'égalité des races ³¹. La presse noire (notamment le *Cleveland Gazette*) ne manquait d'ailleurs pas de réimprimer régulièrement ses billets ³². Depuis 1892, Wells entretenait une correspondance avec Tourgée, qui lui fournit donc la photographie reproduite recto-verso dans « La loi de Lynch ». Aussi étonnant que cela puisse paraître aujourd'hui, les photographies de lynchage étaient monnaie courante dans les décennies 1890-1900, et se vendaient particulièrement bien. Il faut dire que les lynchages étaient des « événements » publics, souvent approuvés par les populations locales blanches, et parfois même annoncés à l'avance dans les journaux locaux ³³. Il n'était pas rare de trouver en première page d'un petit quotidien toutes les informations permettant à la population – et aux photographes professionnels « itinérants » — de se rendre sur le lieu d'un futur lynchage. Hommes, femmes, enfants, de toutes conditions sociales, se précipitaient alors pour assister à ce « spectacle », se battaient parfois pour récupérer un « souvenir » (un morceau de la corde qui avait servi à pendre la victime ; des dents ou des ongles arrachés au corps mutilé, etc.), et ne manquaient pas d'en faire profiter leurs proches en leur envoyant une photographie voire même une carte postale ³⁴. Celle que Wells reproduit dans « La loi de Lynch » a été prise par un « photographe itinérant » (« Traveling photographer ») bien identifié (W. R. Martin), et s'accompagne, au verso, d'un message adressé à Tourgée qui se passe de commentaire :

« Ce F[ils] d[e] P[ute] a été pendu à Clanton, Alabama le vendredi 21 août 1891 pour le meurtre de sang-froid d'un petit garçon pour 35 cents en liquide. C'est un bel exemple de vos "Chrétiens Noirs pendus par des Barbares Blancs". Avec les Compliments du Comité [sous-entendu, le Comité qui a procédé au lynchage] ³⁵.

Conclusion

Après trois chapitres conçus comme des témoignages de l'extrême violence à laquelle les Noirs sont exposés dans les États-Unis de la fin du XIX^e siècle, *THE REASON WHY* se referme sur deux chapitres, dont l'un est plus optimiste. Ce chapitre, qui se veut le témoin des « progrès des Afro-Américains depuis l'émancipation » dans les domaines de l'éducation, du travail, des affaires, de la religion, de la littérature et des arts, contient en effet, outre de nombreuses statistiques venant appuyer ses affirmations, des documents iconographiques représentant certaines des institutions qui abritent justement ces Africains-Américains éduqués et/ou prospères, tels le *Tuskegee Institute* et le *Provident Hospital and Training School* de Chicago. Enfin, F. L. Barnett, qui n'est pas encore l'époux d'Ida B. Wells, entreprend de démontrer, dans le dernier chapitre du pamphlet éponyme, que si les Africains-Américains sont effectivement absents de l'exposition universelle, ce n'est pas par manque de talent ou de courage, mais parce qu'on les en a tenus à l'écart contre leur gré.

Ce pamphlet ne marque évidemment pas la fin du combat pour Ida B. Wells. Elle publiera par la suite plusieurs éditions de *A Red Record* qui, s'il reprend en partie « La loi de Lynch », est spécifiquement conçu comme un recueil de statistiques et de récits de lynchage dont le but est de préserver la « mémoire » de la communauté pour les générations futures.

Si Ida B. Wells était aussi une féministe convaincue — elle fonda l'association féministe *National Association of Colored Women* en 1896 —, notamment très impliquée dans le mouvement des suffragettes, on retient surtout d'elle son engagement contre le lynchage et en faveur des droits civiques des Africains-Américains — elle fut, aux côtés de W. E. B. Du Bois, l'un des membres fondateurs de la célèbre association de lutte pour les droits civiques *National Association for the Advancement of Colored People* (NAACP). Il faut dire que, de son propre aveu, c'est le lynchage de Thomas Moss, Will Stewart et Calvin McDowell à Memphis en mars 1892 qui fut l'élément déclencheur de son militantisme, car elle comprit ce jour-là que le lynchage était un moyen, pour les suprémacistes blancs, d'intimider les Noirs et ainsi d'empêcher leur « progrès » politique et économique, ce qui *in fine* garantissait l'asservissement de la communauté africaine-américaine :



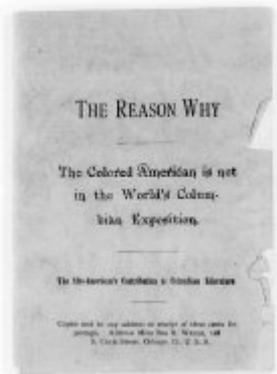
C'est ce qui m'a ouvert les yeux quant à ce qu'était réellement le lynchage. Une excuse pour se débarrasser des Nègres qui acquéraient de la richesse et des biens, et pour ainsi continuer à terroriser la race et « maintenir le Nègre dans une position d'infériorité » 36.

Avec « La loi de Lynch », Ida B. Wells signe un document à la fois hautement militant et objectif. En véritable journaliste d'investigation, pourtant mue par un engagement politique non dissimulé, Wells livre une version la plus factuelle

possible des tristes faits divers qu'elle a recensés, en se fondant sur des données et une photographie non-biaisées, dans l'espoir que ses lecteurs, blancs comme noirs, américains ou étrangers, réalisent la véracité et l'atrocité des actes qu'elle dénonce, adhèrent à son combat, et forcent ainsi le gouvernement américain à prendre ses responsabilités et à enfin faire appliquer ses propres lois, en garantissant à tous ses citoyens, quels que soient leur couleur de peau et leur État de résidence, l'égalité devant la loi, la sécurité, et le droit à la « poursuite du bonheur ».

Notes et compléments

1 Ida B. Wells et al., *THE REASON WHY the Colored American is not in the World's Columbian Exposition*, Chicago : Ida B. Wells, 1893. Une version numérisée de ce pamphlet est disponible en ligne sur le site internet de la Bibliothèque du Congrès américain. Lire en ligne.



2 Pour en apprendre davantage sur la vie d'Ida B. Wells, avant et après la publication de *THE REASON WHY*, voir son autobiographie : Ida B. Wells, *Crusade for Justice : The Autobiography of Ida B. Wells*, Alfreda M. Duster (dir.), Chicago and London : University of Chicago Press, 1970. Voir aussi la biographie la plus récente de Wells : Kristina DuRocher, *Ida B. Wells : Social Reformer and Activist*, New York : Routledge, 2017.

3 Parfois orthographié *The Peoples Grocery*.

4 Elle consacre tout un paragraphe de « La loi de Lynch » à cet horrible triple lynchage.

5 Une traduction de ce pamphlet (et de deux autres) a été récemment publiée : Ida B. Wells-Barnett, *Les Horreurs Du Sud : Trois Pamphlets*, traduction d'Alexandre Fachard et préface de Nicole Bacharan, Genève : Editions Markus Haller, 2016. Cet ouvrage regroupe les traductions des pamphlets *Southern Horrors : Lynching in all its phases* (1892, 1893, 1894), *A Red Record* (1895) et *Mob Rule in New Orleans* (1900).

6 Tommy J. Curry, « The Fortune of Wells : Ida B. Wells-Barnett's Use of T. Thomas Fortune's Philosophy of Social Agitation as a Prolegomenon to Militant Civil Rights Activism », *Transactions of the Charles S. Peirce Society*, vol. 48, n. 4 (2012), p. 456–482, p. 457.

7 Catherine Impey (1847-1923) était une militante qui luttait contre les discriminations raciales. Elle fonda le premier journal « anti-raciste » britannique, *Anti-Caste*, en mars 1888. Voir Brucella W. Jordan, « Ida B. Wells, Catherine Impey, and Trans-Atlantic Dimensions of the Nineteenth Century Anti-Lynching Movement », PhD diss., West Virginia University, 2003.

8 Né esclave en février 1817 dans une plantation du Maryland, de mère esclave et de père blanc – sans doute son maître –, Frederick Douglass s'enfuit vers les États libres du Nord en 1838. Il deviendra rapidement l'un des abolitionnistes les plus célèbres de son temps et, après la guerre de Sécession, un intellectuel militant, un orateur de grand talent et un politicien républicain respecté. Il sera même nommé ambassadeur des États-Unis en Haïti de 1889 à 1891. Il signera trois autobiographies : les deux premières, des récits d'esclave publiés respectivement en 1845 et 1855, racontent essentiellement sa vie en tant qu'esclave, sa fuite, et dans une moindre mesure sa carrière d'abolitionniste. Sa dernière autobiographie, beaucoup moins connue, ne fait pas l'impasse sur sa vie en tant qu'esclave, mais du fait de son écriture plus tardive (une première version fut publiée en 1881, et une version révisée en 1892), elle donne aussi un petit aperçu de la vie de Douglass dans l'Amérique post-esclavagiste. Pour un bref panorama de la vie de Frederick Douglass après la guerre de Sécession, voir notamment Claire Bourhis-Mariotti, « Frederick Douglass, l'esclave devenu diplomate », *Historia*, n. 845 (mai 2017), p. 56-59.

9 Les chiffres officiels indiquent que, du 1^{er} mai au 31 octobre 1893, dates de l'ouverture au public

de l'exposition universelle de Chicago en 1893, plus de 27 millions de personnes (27 539 521 exactement) visitèrent l'exposition. Il est cependant impossible d'estimer avec certitude la part de visiteurs étrangers dans ce nombre global. Voir Chicago, World's Columbian Exposition, 1893, *Report of the President to the Board of Directors of the World's Columbian Exposition*, Chicago : Rand McNally, 1898, p. 408. Lire en ligne.

10 La situation était légèrement différente pour les femmes noires qui souhaitaient voir leurs ouvrages exposés. Elles devaient pour leur part s'adresser au comité d'organisation féminin (*Board of Lady Managers*) en charge du bâtiment réservé aux femmes, qui n'accueillait initialement pas de femme noire parmi ses membres. Après que la communauté africaine-américaine se fut plainte de cette situation, il fut décidé de nommer une femme noire au sein du comité féminin, mais elle n'eut en réalité aucun pouvoir décisionnel. Voir Claudine Raynaud, « African American Women's Voices at the 1893 Chicago World Fair », in *Women in International and Universal Exhibitions, 1876–1937*, Rebecca Rogers et Myriam Boussahba-Bravard (dir.), New York : Routledge, 2018.

11 August Meier et Elliott Rudwick, « Black Man in the "White City" : Negroes and the Columbian Exposition, 1893 », *Phylon*, vol. 26, n. 4 (4th Qtr., 1965), p. 354-361, p. 359.

12 L'*American Colonization Society* (ACS) était une société philanthropique fondée en 1816, dirigée et financée par des antiesclavagistes et des politiciens blancs — qui pour la plupart possédaient des esclaves —, pour coloniser, ou plus clairement, déporter, les Noirs libres et émancipés jugés indésirables sur le sol américain. L'ACS avait créé à cet effet la colonie du Libéria, mais ce projet de déplacement contraint avait été massivement rejeté par les Noirs libres. On estime qu'environ

13 000 Noirs émigrèrent au Libéria entre 1817 et la fin du XIX^e siècle. Sur l'ACS et la création du Libéria, voir :

- Éric Burin, *Slavery and the Peculiar Solution : A History of the American Colonization Society*, Gainesville : University Press of Florida, 2005,

- et Claude A. Clegg III, *The Price of Liberty : African-Americans and the Making of Liberia*, Chapel Hill, N.C. : University of North Carolina Press, 2004.

13 Aucun Africain-Américain ne fut nommé à un poste de responsabilité au sein des nombreux comités d'organisation de l'exposition. Frederick Douglass fut le seul représentant de la communauté africaine-américaine à participer de façon indirecte à son organisation, et encore ; il devait sa présence à Chicago aux autorités haïtiennes, qui l'avaient nommé premier commissaire du pavillon haïtien. Haïti participait alors à une exposition universelle pour la première fois de son histoire. Voir Claire Bourhis-Mariotti, *L'union fait la force : les Noirs américains et Haïti, 1804-1893*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, collection « Des Amériques », 2016, p. 206-214.

14 Voir Barbara J. Ballard, « A People Without a Nation », *Chicago History* (été 1999), p. 27-43. Lire l'article.

15 Anacostia est un célèbre quartier historique du quadrant sud-est de Washington, D.C., situé à l'est de la rivière Anacostia, qui a donné son nom à ce quartier. Frederick Douglass a été surnommé le « Sage d'Anacostia » parce que la propriété de Cedar Hill qu'il acquit en 1877, et où il vécut jusqu'à sa mort en 1895, est justement située au cœur de ce quartier.

16 Ida B. Wells, *Crusade for Justice : The Autobiography of Ida B. Wells*, Alfreda M. Duster (dir.), Chicago and London : University of Chicago Press, 1970, p. 117.

17 Sur la genèse du pamphlet et sa difficile publication, voir Claire Bourhis-Mariotti, *L'union fait la force : les Noirs américains et Haïti, 1804-1893*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, Collection « Des Amériques », 2016, p. 221-226.

18 Frederick Douglass mourut en 1895.

19 L'avocat africain-américain Ferdinand Lee Barnett (1859-1936) était journaliste et militant. Il fonda le journal *The Conservator* à Chicago en 1878.

20 Irvine Garland Penn (1867-1930) était un enseignant et un journaliste africain-américain.

21 Ida B. Wells, *Crusade for Justice : The Autobiography of Ida B. Wells*, Alfreda M. Duster (dir.),

Chicago and London : University of Chicago Press, 1970, p. 231.

22 Voir Jinx C. Broussard, *Giving a Voice to the Voiceless : Four Pioneering Black Women Journalists*, New York : Routledge, 2004, p. 21-45.

23 Jacob A. Riis, *How the Other Half Lives. Studies among the Tenements of New York*, New York : Charles Scribner's Sons, 1890. Une version numérisée de cet ouvrage est disponible en ligne sur le site internet du Projet Gutenberg. Lire en ligne.

24 Un certain nombre de citations entre guillemets, généralement courtes, ne sont hélas pas référencées par Wells et il est donc impossible d'en vérifier la fiabilité. Cela dit, on trouve aisément des récits des lynchages qu'elle dénonce dans « La loi de Lynch » dans les journaux américains de l'époque. La présente traduction de « La loi de Lynch » est annotée en conséquence.

25 Wells ne précise toutefois pas l'origine des deux autres tableaux statistiques qui apparaissent dans ce chapitre.

26 En mai 2016, le *Chicago Tribune* était le sixième quotidien du pays en termes de diffusion avec un tirage moyen de 384 962 exemplaires par jour. Voir « Top 10 US Daily Newspapers ».

27 Ce récit occupe à lui seul trois pages du pamphlet dans sa version originale, soit 1/5^e du chapitre, qui en compte 15.

28 Ida B. Wells, *A Red Record : Tabulated Statistics and Alleged Causes of Lynchings in the United States, 1892-1893-1894*, Chicago : Donohue & Henneberry, 1895, p. 17. Lire en ligne.

29 Voir Amanda K. Frisken, « "A Song without Words" : Anti-Lynching Imagery in the African American Press, 1889-1898 », *The Journal of African American History*, 97, n. 3 (2012), p. 240-269. Lire en ligne.

30 Voir Leigh Raiford, « Photography and the Practices of Critical Black Memory », *History and Theory*, vol. 48, n. 4, Theme Issue 48 : « Photography and Historical Interpretation » (déc. 2009), p. 112-129. Lire en ligne.

31 Voir « Albion Winegar Tourgée », in *Documenting the American South*. Lire en ligne.

32 En mars 1893, le *Cleveland Gazette* publia un article dans lequel Tourgée, qui était scandalisé de la façon dont les Noirs étaient tenus à l'écart de l'exposition universelle, suggérait aux organisateurs de mettre en place une exposition montrant explicitement et de façon « réaliste » le traitement (pendaison, calcination des corps, entre autres choses) réservé aux Noirs dans les États du Sud – prouvant ainsi au monde entier le retard de la civilisation blanche américaine dont il comparait les agissements à ceux de l'Espagne Catholique quatre cents ans plus tôt. Voir « That Day At the World's Fair for Afro-Americans – What Judge Tourgee Has to Say Relative to the Separate Day Movement », *Cleveland Gazette*, 11 mars 1893, p. 1.

33 Sur le lynchage, voir Jennie Goff, *Blood at the Root : Lynching as American Cultural Nucleus*, Albany : State University of New York Press, 2011.

34 À ce sujet, voir notamment : Linda Kim, « A Law of Unintended Consequences : United States Postal Censorship of Lynching Photographs », *Visual Resources : An International Journal of Documentation*, vol. 28, n. 2 (mai 2012), p. 171-193.

35 Majuscules et soulignements comme dans l'original.

36 Ida B. Wells, *Crusade for Justice : The Autobiography of Ida B. Wells*, Alfreda M. Duster (dir.), Chicago and London : University of Chicago Press, 1970, p. 64.

Documentation



Ida B. Wells, « Lynch Law », chapitre IV

Lire le chapitre 4 en anglais.



Ida B. Wells, *The Reason Why the Colored American Is Not in the World's Columbian Exposition. The Afro-American's contribution to Columbian literature*, Manuscript/Mixed Material, 1893.

Source : Library of Congress



Bibliographie de la notice « En quête de justice : Ida B. Wells »



Lynching in America. Confronting the legacy of racial terror | Equal Justice Initiative



World's Columbian Exposition of 1893 | Paul V. Galvin Library Digital History Collection, Illinois Institute of Technology



Claire Bourhis-Mariotti, *L'union fait la force. Les noirs américains et Haïti, 1804-1893*, Presses Universitaires de Rennes, 2016.

Voir en particulier, sur l'exposition universelle de Chicago, les chapitres 7 et 8 , et les pages 216 et 225, sur le pamphlet donc est tiré cette notice.



1893 World's Fair. The World's Columbian Exposition | Chicagology

Auteur(s)

Claire Bourhis-Mariotti

Claire Bourhis-Mariotti est maître de conférences en histoire et civilisation des États-Unis à l'Université Paris 8, et membre de l'unité de recherche TransCrit (EA 1569).

Elle est plus particulièrement spécialiste d'histoire africaine-américaine et s'intéresse notamment aux mouvements

d'émigration volontaires des Noirs libres en Haïti et en Afrique sur toute la durée du XIX^e siècle, ainsi qu'au nationalisme noir.

Elle a récemment publié *L'union fait la force : les Noirs américains et Haïti, 1804-1893* (Presses Universitaires de Rennes, 2016). Elle travaille actuellement à la traduction d'un récit d'esclave (*Life of Isaac Mason as a Slave*, 1893) dont elle prépare une édition scientifique.



Références de citation

Bourhis-Mariotti Claire (2018). "En quête de justice : Ida B. Wells", *in* Le Dantec-Lowry Hélène, Parfait Claire, Renault Matthieu, Rossignol Marie-Jeanne, Vermeren Pauline (édité par), *Écrire l'histoire depuis les marges : une anthologie d'historiens africains-américains, 1855-1965*, collection « SHS », Terra HN éditions, Marseille, ISBN: 979-10-95908-01-2 (<http://www.shs.terra-hn-editions.org/Collection/?en-quete-de-justice-Ida-B-W> (...))

Exporter les références de citation (compatible avec les gestionnaires de références bibliographiques)

RIS

BibTeX



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Écrire l'histoire depuis les marges : une anthologie d'historiens africains-américains, 1855-1965



Sous la direction de
Hélène Le Dantec-Lowry, Claire Parfait,
Matthieu Renault, Marie-Jeanne Rossignol
et Pauline Vermeren

Après une longue période d'oubli, les historiens africains-américains du XIX^e siècle et des premières décennies du XX^e siècle ont récemment été redécouverts. Leurs travaux sont à nouveau disponibles aux États-Unis et ont donné lieu à quelques monographies et ouvrages collectifs. En revanche, ils demeurent peu connus en France. Cette publication collective en ligne en libre accès est destinée à les faire connaître en proposant une sélection de chapitres et articles traduits en français pour la première fois. Chaque traduction s'accompagne d'une notice détaillée rédigée par un.e spécialiste, qui donne des indications biographiques sur leur auteur.e et permet de situer l'article ou le chapitre à la fois dans le contexte général de la période à laquelle il a été produit et dans l'historiographie africaine-américaine.

Cette anthologie de textes d'historiens et intellectuels africains-américains (dont deux femmes), constitue le troisième et dernier volet du projet Sorbonne Paris Cité « Écrire l'histoire depuis les marges ». Ce projet, porté par les universités Paris 13, Paris Diderot et Sorbonne Nouvelle, a rassemblé des spécialistes de l'Amérique du Nord, plus précisément en histoire, histoire du livre et philosophie, autour de la question de l'écriture de l'histoire depuis les marges, envisagée à partir du cas des historiens africains-américains des XIX^e-XX^e siècles.

L'anthologie soulève des questions pertinentes aujourd'hui encore, qu'il s'agisse de la question de la légitimité du militantisme dans les travaux d'un historien ou d'une historienne ou de l'exclusion de certaines catégories de la population du récit national.

Partenaires

Publication soutenue par Sorbonne Paris Cité, en particulier les universités Paris 13, Paris Diderot, Sorbonne Nouvelle.

Sommaire

Introduction

TRADUCTION William Cooper Nell, Préface de l'auteur *The Colored Patriots of the American Revolution : With Sketches of Several Distinguished Colored Persons : To Which Is Added a Brief Survey of the Condition and Prospects of Colored Americans*, Boston : Robert F. Wallcut, 1855

| William Cooper Nell

NOTICE Histoire et militantisme : William Cooper Nell

| Claire Parfait

TRADUCTION William Wells Brown, « Chapitre XV. La proclamation de libération » *The Negro In The American Rebellion : His Heroism and His Fidelity ...*, (1867), 1880

| William Wells Brown

NOTICE William Wells Brown, du témoin à l'historien

| Marie-Jeanne Rossignol

TRADUCTION George Washington Williams, « Rétrospection et prospection » « Retrospection and prospection », *History of the Negro Race in America from 1619 to 1880 : Negroes as Slaves, as Soldiers, and as Citizens. Together with a Preliminary Consideration of the Unity of the Human Family, an Historical Sketch of Africa, and an Account of the Negro Governments of Sierra Leone and Liberia* (1883), chap. XXIX

| George Washington Williams

NOTICE George Washington Williams et la première synthèse de l'histoire africaine-américaine : *History of the Negro Race in America* (1883)

| Claire Parfait

TRADUCTION Ida B. Wells, « La Loi de Lynch » « Lynch Law », *The Reason Why the Colored American Is Not in the World's Columbian Exposition. The Afro-American's contribution to Columbian literature* (1893), chapitre IV

| Ida B. Wells

NOTICE En quête de justice : Ida B. Wells

| Claire Bourhis-Mariotti

TRADUCTION W. E. B. Du Bois, « La propagande de l'histoire » « The Propaganda of History », *Black Reconstruction in America : An Essay Toward a History of the Part Which Black Folk Played in the Attempt to Reconstruct Democracy in America, 1860-1880* (1935), chap. XVII

| William Edward Burghardt Du Bois

NOTICE W. E. B. Du Bois, historien révisionniste et militant : *Black Reconstruction in America* (1935)

| Claire Parfait

TRADUCTION Dorothy B. Porter, « Sarah Parker Remond, abolitionniste et femme médecin » « Sarah Parker Remond, Abolitionist and Physician », *The Journal of Negro History*, 1935

| Dorothy Burnett Porter

NOTICE Dorothy B. Porter (1905-1995), une bibliothécaire au service de l'histoire des Noirs aux États-Unis

| Hélène Le Dantec-Lowry

TRADUCTION Lorenzo Johnston Greene, « Mutinerie sur les navires négriers » « Mutiny on the Slave Ships », *Phylon* (1944)

| Lorenzo Johnston Greene

NOTICE Lorenzo Johnston Greene : pour une science des résistances à l'esclavage

| Matthieu Renault

TRADUCTION John Hope Franklin, « Les West Point du Sud », chapitre 8 *The Militant South 1800-1861*, 1956

| John Hope Franklin

NOTICE John Hope Franklin, l'histoire africaine-américaine de la marge au centre

| Rahma Jerad

TRADUCTION Benjamin Quarles, « La maison de servitude (1800-1860) » « The House of Bondage (1800-1860) », *The Negro in the Making of America*, 1964, chapitre III

| Benjamin Arthur Quarles

NOTICE Benjamin Quarles, historien de la synthèse

| Michaël Roy

TRADUCTION Rayford Whittingham Logan, « Les racines de la guérison » *The Betrayal of the Negro, from Rutherford B. Hayes to Woodrow Wilson*, Collier Books, New York, 1965, Chapitre 15, « The Roots of Recovery »

| Rayford Whittingham Logan

NOTICE Rayford W. Logan : pionnier de l'histoire atlantique et inventeur du concept du

« nadir »

| Marie-Jeanne Rossignol

TRADUCTION Charles Harris Wesley, « Le traitement des Noirs américains dans l'étude et l'enseignement de l'histoire des États-Unis » « The Treatment of the Negro-American in the Study and Teaching of American History », in *Neglected History. Essays in Negro History by a College President* (1965)

| Charles Harris Wesley

NOTICE Charles Harris Wesley : écrire l'histoire de l'histoire noire

| Matthieu Renault



Collection



TERRA - HN - éditions